



Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal de AVRIL 2022

Lettre du Maire

Sommaire

Lettre du Maire	1
Réunion de conseil	2
Travaux sur Domaine Public Permanence des Impôts	3
Amélioration de l'Habitat	4
Rappel Démarches Urbanisme	5
Etat-Civil Recensement Militaire Déchets	6
Carte d'identité et Passeport	7
Concours Maisons fleuries	8
Soirée Guinguette	9
Comité des Fêtes et Chasse aux Oeufs Esprit Fashion Kids	10
Concours des pétanqueurs	11
Mémento Infos utiles Répertoire Téléphonique Permanences Mairie	12

Le premier trimestre a vu s'achever quelques-uns des travaux annoncés :

Les plantations devant la mairie sont faites ainsi que les arrêts de bus. Concernant le prochain trimestre : des nouvelles bâches incendie seront installées, des travaux de renforcement de l'électricité et une extension de l'éclairage public sont programmés .

D'autres petits travaux sont prévus, concernant le poste de refoulement de la station d'épuration, l'éclairage du perron situé devant la mairie et le périscolaire .

La décision de fermeture d'une classe maternelle, dans le RPI est « tombée » mais, c'est en juin qu'elle sera définitive. Dans l'intervalle nous continuerons à défendre son maintien.

Pour votre bonne information, sachez que la Brigade de Ressons sur Matz dispose désormais d'un cinémètre et que par conséquent, les contrôles de vitesse vont se multiplier. Il est dommage de devoir constater que la répression est trop souvent le seul moyen de contraindre au respect des règles mais chacun ne pourra s'en prendre qu'à lui même.

Je rappelle que la rue de la HARACHE est en sens UNIQUE .

Le Conseil Municipal a répondu favorablement à ma demande de verser une subvention au profit de l'Ukraine et de ses courageux habitants.

Terminons par une note plus positive, le dossier du centre de santé avance : du mobilier est commandé, quelques travaux d'ajustement aux besoins des différents professionnels de santé restent à réaliser.

Nouveaux habitants de la commune, n'hésitez pas à nous rendre visite à la mairie ou lors des manifestations organisées par le Comité des Fêtes

Comme le veut la tradition, et pour honorer la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour préserver nos libertés, vous êtes cordialement invités à venir participer à la cérémonie qui aura lieu le **Dimanche 08 mai 2022 à 11h30** . Après le dépôt de gerbes la cérémonie se terminera par un vin d'honneur offert par la Municipalité .

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 28 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt deux le 28 du mois de Janvier à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 janvier 2022 s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la commune de Conchy Les Pots, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Christine PINSSON, Maire.

Étaient Présents : MM. & Mmes PINSSON Marie-Christine, HUCHER Vincent, GRELIN Jean BEVALOT Benjamin, FOULLOY Martine, FRAYON Jennifer, CLEUET Philippe, BRUYEN Philippe, BIZET Francis, ROUSSET Lucien, L'EQUILBECQ Sébastien.

Absents excusés ayant remis un pouvoir : Mme FRANCOIS Emilie, M. PLUCHARD Frédéric (pouvoir à Marie-Christine PINSSON,) M. BRIATTE Thomas et LELONG David.

Madame le Maire, après avoir remercié les membres présents, a procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, ouvre la séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T. Madame FRAYON Jennifer est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente :

Le compte-rendu de la séance du 29 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres.

DÉLIBÉRATION N° 01. 2022. DEVIS POUR RÉNOVATION DES DEUX LOGEMENTS AU DESSUS DE LA MAIRIE. PROGRAMMATION DES TRAVAUX ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNÉE 2022 AU TITRE DE LA SOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL. (DSIL)

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante au titre de la programmation 2022, des travaux de remise aux normes des logements de la Mairie : Menuiseries, Isolation, Électricité, Plomberie.

Elle présente un devis de la société BLM de Dives dont le montant total TTC s'élève à la somme de 138 236.22 € HT

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé et délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve les travaux de remise aux normes
- Sollicite l'aide financière de l'État au titre de la DSIL au taux maximum.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

DÉLIBÉRATION N° 02.2022. DEVIS POUR LE CHANGEMENT DES BÂCHES DE LA RESERVE INCENDIE.

Faisant suite aux recommandations du SDIS 60, la commune doit se mettre en conformité pour assurer la défense incendie. Les bâches étant défectueuses cela pose souci dans la mesure où elles ne seraient pas opérationnelles en cas d'incendie.

A cet effet, Madame le Maire présente les devis de la société PBE et DUBERSEUIL. Le montant total des deux devis s'élève à la somme de 13 660€ HT

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé et délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Accepte les devis de la société PBE et DUBERSEUIL
- Sollicite une subvention auprès de la DETR au taux maximum
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2022

POINT SUR LES PROBLÈMES DE CHAUDIÈRE BIOMASSE

Depuis la mise en service de la chaudière biomasse, des problèmes récurrents de panne sont à l'origine de fumée noire avec des dépôts de particules qui se répandent sur les habitations voisines.

Suite à l'intervention du technicien le 26 janvier dernier, il a prélevé un échantillon de miscanthus pour analyser la qualité du produit. Un second courrier recommandé sera transmis au siège social afin de trouver un terrain d'entente à propos de ces dysfonctionnements.

DEVIS POUR ACHAT DE MOBILIER

Madame la Maire présente aux membres du Conseil Municipal deux devis pour l'acquisition de mobilier pour la mairie. Après discussion, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à faire les démarches.

DÉLIBÉRATION N° 03.2022. PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU VOYAGE SCOLAIRE DE LA CLASSE DE CM2

Madame la Maire donne lecture au conseil municipal, du courrier envoyé par Monsieur le Directeur de l'école de Conchy, sollicitant une aide financière de la commune, pour les élèves scolarisés en classe de CM2 qui vont participer à un voyage en classe de mer au Mont Saint Michel au printemps 2022.

Le Conseil Municipal, considérant la nécessité d'une équité entre les élèves et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte de financer une partie du voyage scolaire des élèves de CM2 à hauteur de 765€.
- Autorise Madame la Maire à engager la dépense correspondante et à verser la somme sur le compte de la caisse des écoles.

Questions diverses :

Dans le cadre d'une vente immobilière, le notaire en charge du dossier exige le certificat de conformité de raccordement à l'assainissement collectif. Les travaux étant achevés depuis 2012, il est donc nécessaire de réactualiser les certificats. Le Conseil autorise Madame le Maire à signer une nouvelle convention pour effectuer ces contrôles obligatoires.

La Caravane des Jeux mise en place par la Communauté de Communes s'installera dans le village le 10 août 2022 (structures gonflables, baby-foot, ping-pong, badminton, speedminton, sport nouvelle buts gonflables, basketball, course d'orientation, parcours d'athlétisme, handball sur herbe, arts du cirque, minigolf, pétanque, hockey sur gazon, flag rugby, tir à l'arc). En espérant un grand nombre de participants à ces activités de pleine air.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC

Pour toute utilisation du Domaine Public pour des travaux vous devez vous adresser à la mairie.

Une demande de permission de voirie ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement ou d'autorisation d'entreprendre des travaux est à compléter (cerfa n° 14023*01)



PERMANENCES DES IMPÔTS

La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Oise assure une permanence pour la campagne déclarative des revenus 2021 uniquement sur rendez-vous

**Le MARDI 10 MAI 2022
De 09h30 à 12h30 et de 14h à 17 h**

**Maison du Conseil Départemental de
RESSONS SUR MATZ**

Renseignements et prise de rendez-vous au 03 44 10 82 43 ou au 03 44 06 61 61.

PROGRAMME 2019 - 2022



Votre
collectivité
de proximité

vous accompagne
pour...

Accessibilité
du logement

Pose d'une nouvelle
chaudière



Isolation
thermique
(combles, fenêtres, murs,
planchers,...)

... AMÉLIORER LE CONFORT
DE VOTRE HABITATION !

EN MOBILISANT LES AIDES
du Conseil départemental et de l'Anah

POUR EN SAVOIR PLUS ET/OU ÉVALUER VOTRE ÉLIGIBILITÉ AU DISPOSITIF

CONTACTEZ SOLIHA AU : 0 800 674 236 Service & appel
gratuits

PIG60@SOLIHA.FR

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

oïse
LE DÉPARTEMENT

oïse
LE DÉPARTEMENT



Action Logement

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de l'Oise

Prochaines permanences d'accueil et d'informations :

22 juin 2022 de 14h00 à 17h00 à la Maison du Conseil Départemental
91 rue de Compiègne à 60490 Ressons sur Matz.

Vos démarches d'urbanisme en ligne...

RAPPEL

J' ai un projet de travaux...

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de Construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la Commune avant d'entreprendre les travaux,
Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible

Le dépôt en ligne, c'est...

- ✓ **Un service accessible à tout moment et où que vous soyez**, dans une démarche simplifiée.
- ✓ **Un gain de temps et d'argent** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- ✓ **Une démarche plus écologique**, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- ✓ **Plus de transparence sur le traitement de vos demandes**, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.
- ✓ **COMMENT FAIRE ?** Je prépare mon dossier pour garantir la qualité et la recevabilité de celui-ci . Préparez votre demande en vous rapprochant de la Commune , qui sera à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :

Choisir le formulaire
CERFA adapté à vos travaux

Editer l'ensemble des
pièces nécessaires à
son instruction

Anticiper votre
calendrier de
réalisation

JE LE DÉPOSE EN LIGNE

- **Je me connecte au guichet à l'adresse suivante : <https://paysdessources.geosphere.fr/guichet-unique>**
- Si je ne sais pas quel formulaire utiliser, je me renseigne en mairie ou je clique sur l'onglet « Quel dossier pour mon projet ? » qui me redirigera vers le site Service-Public.fr
- Je clique sur « Créer un compte Usager », je renseigne le formulaire, j'accepte les conditions générales d'utilisation du guichet unique et je suis les instructions affichées à l'écran
- Ma demande est transmise à la mairie, puis au service instructeur de la Communauté de Communes du Pays des Sources. Durant l'instruction, la mairie est mon interlocuteur unique.
- Le dépôt en ligne est un nouveau service offert au usagers .
- Nos services continuent de vous accueillir pour enregistrer en ligne vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Albane LANGLET née le 28 février 2022

Nous adressons nos sincères félicitations aux parents

DÉCÈS :

Monsieur Michel FOULLOY le 12 janvier 2022

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire du 2ème **trimestre 2022**, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du **1er avril 2006 au 30 juin 2006**.

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement fait, il reçoit une attestation de recensement.

LA DÉMARCHE EST OBLIGATOIRE.

DÉCHETS

Je me permets de rappeler que les dépôts sauvages des déchets (notamment ordures ménagères, encombrants, cartons, métaux, gravats, bois de construction, déchets verts) et décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune, mais également aux alentours des éoliennes, de la salle des fêtes, et des bennes à verre.

Respectons l'environnement !!!



CARTES D'IDENTITÉ et PASSEPORTS

Nous rappelons que les renouvellements de carte d'identité ou de passeport se font désormais auprès des mairies équipées dans l'Oise.

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile : vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

mis à jour le 05/01/22

Commune	Adresse du DR	Téléphone
ATTICHY	Mairie - place de la mairie	03 44 42 90 44
AUNEUIL	Mairie - 150 rue de Place	03 44 47 70 23
BEAUVAIS	Mairie - 1 rue Desgroux	03 44 79 40 00
BRETEUIL	Mairie - 1 rue Raoul Huchez	03 44 80 24 24
CHAMBLY	Mairie - place de l'Hôtel de Ville	01 39 37 44 00
CHANTILLY	Mairie - 11 avenue Maréchal Joffre	03 44 62 42 00
CHAUMONT-EN-VEIXIN	Mairie - 42 rue de l'Hôtel de Ville	03 44 49 00 46
CLERMONT	Mairie - 7 rue du Général Pershing	03 44 50 84 84
COMPIÈGNE	Mairie - place de l'Hôtel de Ville	03 44 40 72 00
CREIL	Hôtel de Ville	03 44 29 50 00
	Mairie de quartier Rouher	
CRÉPY-EN-VALOIS	Mairie - 2 avenue du Général Leclerc	03 44 59 44 44
ESTRÉES-SAINT-DENIS	Mairie - 15 rue de l'Hôtel de Ville	03 44 91 60 91
GRANDVILLIERS	Mairie - 15 place de Barbier	03 44 46 76 48
LACHAPPELLE AUX POTS	Mairie - 17 avenue Tristan Klingsor	03 44 04 50 70
LE COUDRAY-SAINT-GERMER	Mairie - rue Paul Dubois	03 44 81 62 12
LIANCOURT	Mairie - 232 rue Jules Michelet	03 44 73 02 06
MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE	Mairie - 117 avenue Octave Butin	03 44 90 73 00
MÉRU	Mairie - place de l'Hôtel de Ville	03 44 52 36 00
MONTATAIRE	Hôtel de Ville	03 44 64 44 44
MOUY	Mairie - 45 place Docteur Avinin	03 44 26 86 40
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	Mairie - 8 place de la République	03 44 88 38 00
NOAILLES	Mairie - 1 rue de Paris	03 44 03 30 61
NOGENT-SUR-OISE	Mairie - 74 rue du Général de Gaulle	03 44 66 30 30
NOYON	Police municipale - place de l'Hôtel de Ville	03 44 93 45 00
PONT-SAINT-MAXENCE	Hotel de ville, place Mendès France	03 44 72 68 53
RESSONS-SUR-MATZ	Mairie - 1 place de Verdun	03 44 42 51 18
RIBÉCOURT-DRESLINCOURT	Mairie - place de la République	03 44 75 53 53
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE	Mairie - 21 place René Benoît	03 44 19 29 21
SAINT-MAXIMIN	Antenne police municipale - 15 rue Jean Jaurès	03 44 61 18 40
SENLIS	Police municipale	03 44 63 81 81
VERNEUIL-EN-HALATTE	Verneuil services -7 rue Pasteur	03 44 55 43 79



Bulletin d'inscription pour la soirée dansante

IPNS

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Nombre de menu adulte :

*22€

Nombre de menu enfant :

Jambon blanc, pommes de terre, une boisson, glace

*10€

Mode de règlement :

Comité des Fêtes Conchy Les Pots

Une quarantaine de petits conchyliens, et de plus grands d'ailleurs sont venus débusquer les œufs de pâques sous un beau soleil ! Un beau butin ramassé !
Encore merci à tous pour votre présence à très vite !



Chasse aux œufs le lundi de Pâques. Merci aux nombreux participants.

Pour une visibilité sur les prochains évènements de votre village RDV :

-sur panneau pocket (application gratuite)

-Facebook (<https://www.facebook.com/comitedesfetes.conchylespots.7>)

-sur les panneaux d'affichage de la salle et de la mairie

-chez votre pharmacien

-et dans votre conchylien

NOUVEAU À CONCHY LES POTS

*Mode Enfant
Fille / Garçon*

**Vêtements
Chaussures
Accessoires**

Du 2 ans au 16 ans

A Conchy - Les - Pots

-ESPRIT FASHION KIDS-

Facebook : Esprit Fashion Kids

Ne pas jeter sur la voie publique
R.C.S 908 332 638

Les pétanqueurs
Conchy les Pots



LES PÉTANQUEURS

de Conchy les Pots

Organise un

Concours

TOMBOLA
De nombreux lots à gagner

Ouvert à tous



en 4/5 parties

Samedi 25 Juin 2022

Rendez-vous au stade

venez, venez nombreux avec vos amis!!



Inscription 14h00 jet du but 14h30

6€ par joueur
panier garni pour tous.

Inscription jusqu'au 21 Juin dernier délai.



buvette sur place

espérant vous compter parmi nous.

+ CONCOURS DE CASSE OEUFS !!!

3 boules



La partie
0.50€

ne pas jeter
sur la voie
publique



L'Effort récompensé

(Aucune inscription le jour même.)

(Attention nombre limité des Equipes)

Pour tous renseignements :

Nous contacter au : 

Auprès : bernard : au 06/23/65/61/46

Joël : au 06/30/25/88/09

Alain : au 07/60/18/99/03

venez partager un moment de détente et de convivialité
avec les pétanqueurs de conchy les pots.

club de pétanque de conchy se réserve la faculté d'annuler
le concours en cas de nombre insuffisant ou de météo capricieuse



Répertoire téléphonique :	
La Mairie :	03.44.85.01.24
Trésor Public de Lassigny	03 44 43 60 19
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
Mairie Ressons/Matz Service Carte d'identité	03.44.42.51.18
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Cabinet d'infirmiers	03 44 97 42 98
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 71 10
TAXI CONCHYLIEN	06 29 11 50 33
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Côme Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
Communauté de Communes Pays des Sources	03.44.43.09.57

INFOS UTILES Déchetteries de LASSIGNY Et RESSONS SUR MATZ	
Horaires d'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères
Tous les LUNDIS

Ramassage des bacs de tris
Le MARDI des semaines paires

Horaires de la bibliothèque intercommunale:
Place de la gare à Boulogne-la-Grasse
Mercredi de 14h30 à 16h30
Samedi de 14h30 à 16h30

PERMANENCES DE LA MAIRIE

**MARDI ET JEUDI de
14h00 à 18h00
VENDREDI de 16h30 à 19h00**

**mairieconchylespots@wanadoo.fr
03 44 85 01 24**

SUEZ SERVICE DES EAUX

0977 408 408

(appel non surtaxé)
du lundi au
vendredi de 8h00 à
19h00

**URGENCES
24h/24h**

0977 401 113

S.I.C.A.E Électricité

03 44 926 926

(appel non surtaxé)
du lundi au
vendredi de 8h15 à
12h30 & 13h30 à
17h00

Numéro de
dépannage :

03 69 24 09 88

Bulletin municipal tiré en 300 exemplaires
Comité de lecture : PINSSON Marie-Christine
CHAUMETTE Catherine
GRELIN Jean

Mise en page et responsable de la publication :
QUILLET Nathalie
PINSSON Marie Christine